

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH

Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

Le Havre, le 23 juillet 2012

Camarades,

En discussion depuis plusieurs mois au sujet de la construction de grilles locales, suite à la mise en place de la CCNU, un accord a enfin été trouvé entre notre organisation syndicale et la direction.

Les grands principes actés pour ces nouvelles grilles sont les suivants :

- La création de grilles catégorielles, comportant des pas qui incluent l'automatisme liée aux précédents avancements et l'ancienneté, offrant un déroulement de carrière allant jusqu'à 33 ans.
- Le respect de tous les accords locaux et l'assurance pour chacun de percevoir un salaire au moins égal à celui d'aujourd'hui.

Ces dispositions locales sont applicables aux salariés présents et aux futurs embauchés !!

Plus de détails vous seront donnés lors de réunions d'information organisées dès la rentrée.

Camarades, notre détermination dans cette négociation et votre unité derrière votre organisation syndicale a été décisive !

La CGT a œuvré une fois encore dans l'intérêt collectif quelque soit la catégorie ou l'appartenance syndicale et il appartient à chacun de mesurer l'importance d'une organisation syndicale ultra-représentative dans la négociation de tels accords !!

Le Secrétaire Général,



L. DELAPORTE

Pour info et affichage